



# LE DOCUMENT UNIQUE



Acquérir les compétences afin de pouvoir effectuer l'évaluation des risques professionnels au sein de son établissement et de la retranscrire dans le document unique.

## DURÉE

1 jour - 7 heures.

## PUBLIC

Toute personne intervenant dans l'évaluation des risques professionnels.

## EFFECTIF MAXIMUM

8 participants.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apprentissage théorique et pratique.

## MAINTIEN DES COMPÉTENCES

Aussi souvent que nécessaire.

## VALIDATION DES ACQUIS

Attestation de formation.

## MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Ordinateur, vidéoprojecteur, présentation Power Point, livret de formation.

## RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Loi 91-1414 du 31 décembre 1991.  
Décret n° 2001-1016 du 5 novembre 2001.

## ACCESSIBILITE

FORVALYS s'engage à favoriser l'accès à la formation pour toutes et pour tous. Pour toute question, vous pouvez solliciter notre référente handicap.

## OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

*Évaluer les risques existant dans les entreprises.*

*Savoir les identifier et les transcrire dans un document.*

*Savoir élaborer un plan d'action.*

## CONTENU

### *Théorie :*

- ⇒ Le cadre légal : obligations du chef d'entreprise, droits et obligations des salariés ;
- ⇒ Les principes généraux de prévention ;
- ⇒ La démarche d'évaluation :
  - Identifier les postes concernés par la pénibilité,
  - Identifier les dangers,
  - Hiérarchiser les risques.
- ⇒ Les risques psychosociaux ;
- ⇒ Savoir transcrire l'évaluation des risques dans le document unique :
  - Rédiger,
  - Organiser,
  - Suivre.
- ⇒ Mise en place du plan d'action :
  - Agir,
  - Décider,
  - Suivre,
  - Manager les risques,
  - Actions correctives, préventives.
- ⇒ Suivi du plan d'action ;
- ⇒ Mise à jour du Document Unique.

### *Pratique :*

- ⇒ Exercice pratique et mise en situation ;
- ⇒ Accompagnement au sein de votre établissement (optionnel).

## FORMATION INTRA ENTREPRISE

Dans vos locaux selon vos disponibilités

## FORMATION INTER ENTREPRISE

Dans nos locaux selon nos calendriers

Réf formation : HSCT03-DUN